Conditions Générales d'Utilisation (CGU) de DEONTIA

Préambule

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après « CGU ») sont applicables à compter du 1er novembre 2024. Elles annulent et remplacent toute version antérieure disponible sur le site https://deont-ia.github.io.

DEONTIA est un assistant déontologique virtuel (ci-après le « Service » ou « DEONTIA »), type ChatGPT, spécifiquement conçu pour guider les avocats et les élèves avocats dans l'exercice de leurs obligations déontologiques. Ce service est plus spécifiquement un « GPT » reposant sur les technologies et services développés par la société Open AI.

Article 1 : Accès et objet de DEONTIA

DEONTIA est accessible uniquement aux avocats et aux élèves avocats (ci-après « l'Utilisateur ») :

DEONTIA a pour objectif de fournir une assistance en matière de déontologie, au regard du droit français et parfois de jurisprudences européennes, en permettant aux utilisateurs de poser des questions et d'obtenir des conseils sur leurs obligations professionnelles ainsi que de vérifier le cas échéant la conformité de certains de leurs publications en ligne ou écrits vis-à-vis de ces obligations déontologiques spécifiques à cette profession règlementée.

Article 2: Acceptation des CGU

L'Utilisateur accepte les présentes CGU dès qu'il accède ou utilise DEONTIA via le lien de connexion.

DEONTIA se réserve le droit de modifier les CGU à tout moment. La version des CGU applicable sera celle en vigueur sur le site internet du projet (*deont-ia.github.io*) lors de l'utilisation de l'outil par l'Utilisateur.

Article 3: Modalités d'accès

Pour utiliser DEONTIA, l'Utilisateur doit garantir son statut d'élève avocat ou d'avocat et le cas échéant se connecter via un lien privé situé sur une plateforme sécurisée dédiée aux avocats ou aux élèves avocats.

Article 4: Connexion et sécurité

L'Utilisateur peut accéder au Service via son compte personnel sur l'application ChatGPT, à tout moment, dès qu'un lien privé lui a été fourni par l'équipe de DEONTIA (après vérification de sa qualité d'avocat sur l'annuaire national officiel du CNB ou de sa qualité d'avocat auprès de l'école concernée).

L'Utilisateur s'engage à garder ces informations confidentielles et à ne pas permettre à des tiers d'accéder à son compte. L'Utilisateur est responsable de toute utilisation de son compte, même sans son consentement. L'Utilisateur reconnaît et accepte que DEONTIA ne peut être tenu responsable si son compte est corrompu par un tiers non autorisé.

Article 5: Licence d'utilisation gratuite

DEONTIA accorde gratuitement à l'Utilisateur un droit personnel d'utilisation de l'outil. Ce droit est non exclusif, révocable, non cessible et destiné à un usage strictement professionnel. L'Utilisateur ne doit pas utiliser DEONTIA à des fins illégales, contraires à l'éthique ou aux obligations déontologiques qui gouvernent la profession d'avocat.

Article 6: Responsabilité

DEONTIA s'engage à fournir un service de qualité, mais ne peut garantir l'exactitude, la pertinence ou l'exhaustivité des informations fournies. L'Utilisateur reconnaît que l'utilisation de DEONTIA est faite à ses propres risques et demeure seul responsable de l'interprétation et de l'application des conseils fournis par le Service.

DEONTIA ne peut être tenue responsable des erreurs, omissions, ou des conséquences d'une mauvaise utilisation (voir notre Guide d'utilisation ci-après) ou d'une utilisation frauduleuse des données, ni des interruptions du service pour des raisons techniques (maintenance, mise à jour du Service).

En toutes circonstances, seules les instances ordinales de la profession d'avocat sont compétentes pour répondre et trancher toute question déontologique : DEONTIA ne saurait en aucun cas se substituer à ces instances de la profession.

Article 7: Désinscription

L'Utilisateur peut supprimer son accès au Service via son compte à tout moment.

Article 8 : Fermeture de compte

DEONTIA se réserve le droit d'interrompre l'accès au Service à tout Utilisateur en cas d'utilisation non autorisée ou de non-respect des présentes CGU, sans préavis ni indemnités.

Article 9 : Protection des données personnelles

Le Service ne collecte aucune information à caractère personnelle y compris concernant votre navigation ou vos conversations avec DEONTIA. Conformément aux règles déontologiques de la profession d'avocat, merci de ne pas partager d'informations secrètes et confidentielles à DEONTIA.

Article 10: Propriété intellectuelle

Tous les contenus de DEONTIA, y compris les marques et logos, sont protégés par le Code de la propriété intellectuelle. Toute reproduction sans autorisation expresse de DEONTIA est prohibée.

Article 11: Réclamations

Pour toute question ou réclamation concernant les présentes CGU, l'Utilisateur peut contacter l'équipe de DEONTIA directement depuis le site internet officiel du projet.

Article 12: Loi applicable et contentieux

Les présentes CGU sont soumises à la législation française. Tout litige sera de la compétence exclusive des tribunaux français.

Guide de bonnes pratiques pour l'utilisation de Déontia

Ce guide vous explique comment interagir efficacement avec déontia, et pouvoir l'utiliser dans son plein potentiel

1. Formulation des demandes

Précisez le contexte :

Indiquez si vous êtes avocat, élève avocat, ou si vous faites face à une situation particulière (conflit d'intérêts, secret professionnel, etc.).

Utilisez des termes juridiques précis :

Les termes juridiques doivent être employés correctement pour garantir des réponses adaptées.

Exemple:

• "Quelles sont les obligations déontologiques en matière de secret professionnel pour un avocat ?"

Demandez des explications claires :

Pour des définitions ou des éclaircissements sur des concepts juridiques spécifiques. Ne pas hésiter à se reprendre et préciser ses demandes.

2. Correction de textes non conformes

Soumettez vos textes en précisant l'aspect déontologique à vérifier (secret professionnel, conflit d'intérêts, etc.). Exemple :

• "Ce document respecte-t-il les règles déontologiques sur la confidentialité des informations client ?"

3. Réponses aux problématiques déontologiques

Formulez vos questions en détaillant la situation pour obtenir une analyse complète. Exemple : • "Accepter ce dossier crée-t-il un manquement à l'obligation de loyauté envers mon client ?"

4. Utilisation des quizz

Demandez des quizz pour réviser des sujets spécifiques de déontologie.

5. Conseils pratiques

- Soyez précis : Plus votre demande est détaillée, plus la réponse sera adaptée.
- **Reformulez si nécessaire** : Si la réponse n'est pas claire ou complète, n'hésitez pas à poser des questions de suivi.
- Compléter : Il est également possible au fil de la discussion avec Déontia d'intégrer des nouvelles questions et problématiques.

Rappel

L'IA est un outil utile pour répondre à des questions de déontologie, corriger des textes juridiques et proposer des quizz. Pour en maximiser l'efficacité, veillez à formuler des demandes claires, en tenant compte du contexte juridique et des règles déontologiques applicables. Cependant, il est essentiel de toujours vérifier les informations fournies par l'IA en croisant avec des sources juridiques fiables et en consultant un professionnel du droit si nécessaire. L'IA ne remplace jamais le jugement et l'expertise humains